

UTILISATION DU CARNET DE VACCINATION ELECTRONIQUE (CVE)



Sommaire

1.	Accès à l'application CVE	p.3
2.	Lieux de travail	p.4
3.	Création du CVE	p.5
4.	Consentement DSP	p.7
5.	Consentement MSVAC	p.8
6.	Consentement notifications de rappel	p.9
7.	Profil patient	p.10
8.	Enregistrement d'une vaccination	p.11
9.	Scanner le DataMatrix	p.12
10.	Remplissage automatique	p.13
11.	Multi-saisie de vaccins	p.14
12.	Modification des actes	p.15
13.	Transfert de l'historique vaccinal	p.16
14.	Saisie d'un schéma complet	p.18
15.	Profil santé	p.19
16.	Statut vaccinal	p.21
17.	Résumé des Caractéristiques du Produit	p.23
18.	Déclaration d'effets indésirables	p.24
19.	Fermeture du CVE	p.25
20	.Réouverture du CVE	p.26
21.	Traçabilité	p.27



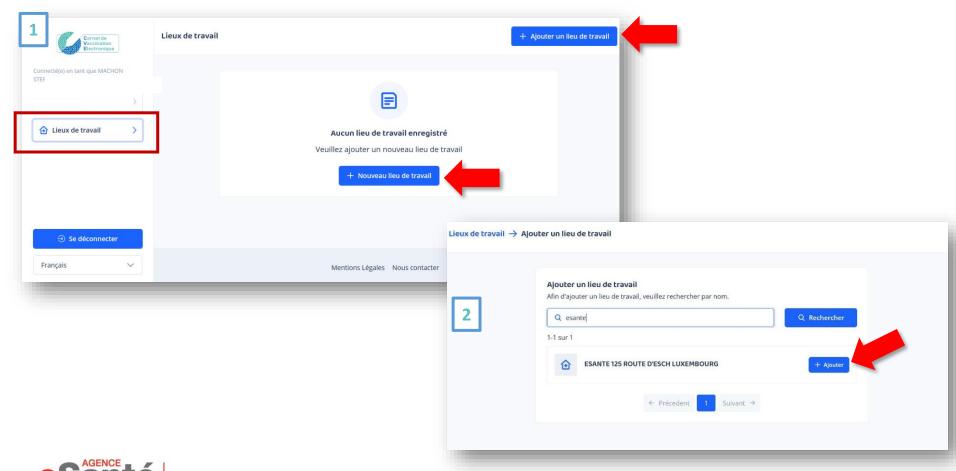
Accès à l'application CVE

Connectez-vous au portail eSanté <u>www.esante.lu</u>



Lieux de travail

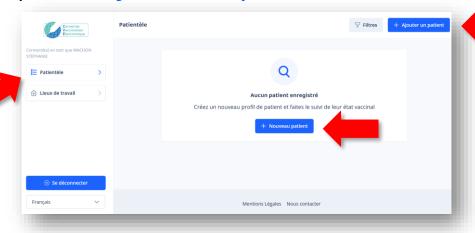
Lors de votre première connexion, vous devez renseigner votre/vos Lieu(x) de travail en cliquant sur + Ajouter un lieu de travail ou + Nouveau lieu de travail 1, puis sur + Ajouter. 2



Création du CVE

Cliquez sur Patientèle

puis + Ajouter un patient ou + Nouveau patient



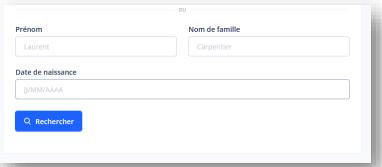
Recherche du patient par :

matricule

Scan de la carte CNS ou saisie manuelle

Ou prénom, nom de famille et date de naissance

(les trois champs sont obligatoires)



Afin d'ajouter un patient, veuillez rechercher par matricule ou par prénom/nom de famille/date de



Ajouter un patient

naissance, puis compléter les informations.

Rechercher un patient par matricule (ex. 1234567890123)

Création du CVE

Renseignez l'e-mail et/ou le numéro de téléphone du patient (ou de son représentant légal pour un mineur).

Après avoir reçu ses consentements oraux, cochez les cases correspondantes et Ajoutez comme patient.







Si le patient n'a aucune de ces informations, le CVE peut tout de même être créé. Dans ce cas aucune notification ne sera envoyée.



Consentement DSP



En acceptant l'utilisation du DSP, le document CVE est transmis au DSP.

Il reprend le statut vaccinal et l'historique vaccinal.

Il est mis à jour automatiquement à chaque changement de ces derniers.

Ce document est imprimable par le PS et le patient via le CVE et le DSP



Consentement MSVAC

Si le patient consent à l'importation de ses données relatives à la vaccination contre la COVID 19, il autorise l'import dans le CVE, des vaccinations COVID 19 qui ont été administrées au Grand-Duché du Luxembourg provenant du logiciel MSVAC.



Consentement notifications de rappel

Si Le patient souhaite recevoir les notifications de rappel, un rappel est envoyé :

- un mois avant l'échéance
- à partir de l'âge de 13 mois
- si une des deux coordonnées de contact (e-mail et/ou numéro de téléphone portable) a été renseignée

Certains vaccins de XXX nécessitent un rappel d'ici un mois.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le CVE (Carnet de Vaccination Electronique) associé depuis <u>le compte eSanté</u>. Pensez à prendre un rendez-vous chez le médecin.

Ce mail est généré automatiquement par le CVE."

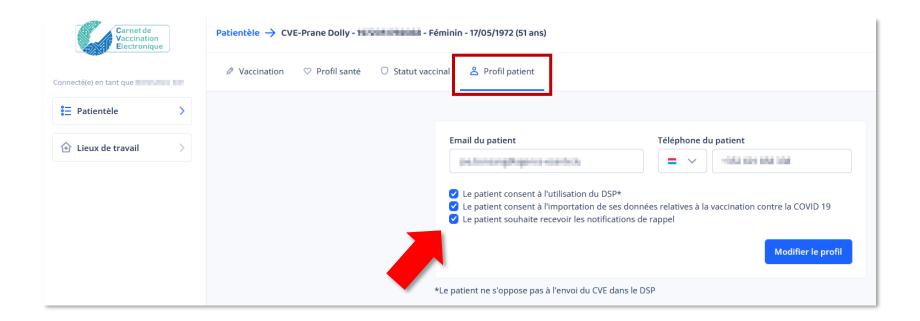


[&]quot;Bonjour,

Profil Patient

Dans Profil Patient, vous pouvez modifier ou ajouter l'e-mail du patient, son numéro de téléphone, ainsi que ses consentements.

Le patient peut aussi accéder à cette page pour modifier ses données.

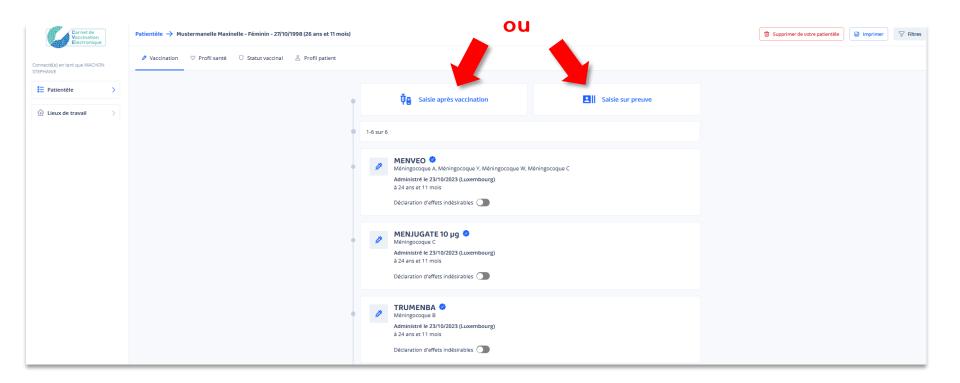




Enregistrement d'une vaccination

Pour enregistrer:

- une (ou plusieurs) vaccination(s) réalisée(s), cliquez sur Saisie après vaccination
- un historique vaccinal, cliquez sur Saisie sur preuve





Scanner le DataMatrix

Pour enregistrer le vaccin, scannez le DataMatrix imprimé sur sa boîte

- à l'aide du scanner (méthode recommandée) 1
- à l'aide de la caméra de votre ordinateur ou de votre téléphone portable

Attention : Le CAPSLOCK de votre clavier doit être désactivé

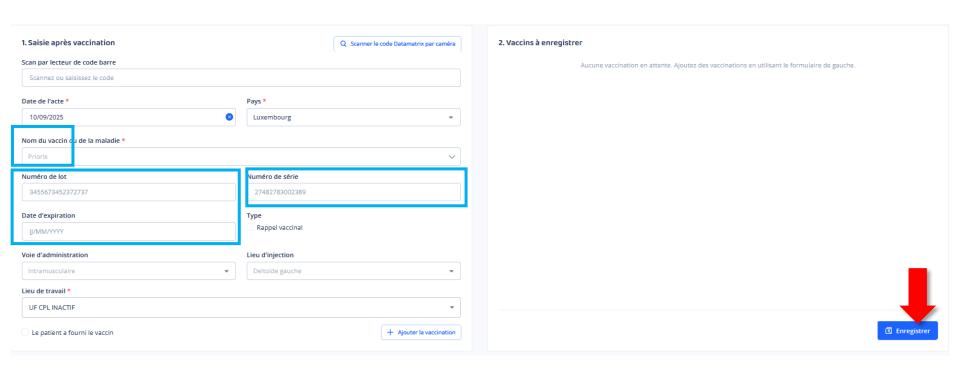






Remplissage automatique

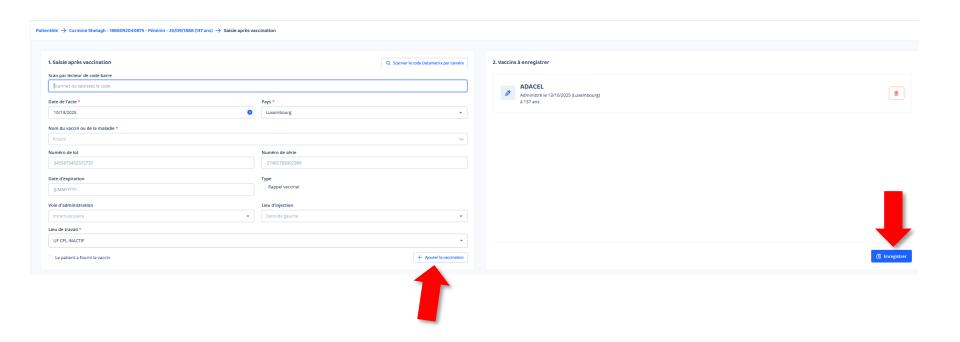
Les informations sur le vaccin se remplissent automatiquement puis Enregistrer





Multi-saisie de vaccins

Si vous désirez enregistrer plusieurs vaccins en même temps, créez votre liste de vaccins (partie 2. à droite de l'écran), en Ajoutant la vaccination. Puis Enregistrer pour finaliser la saisie multiple.



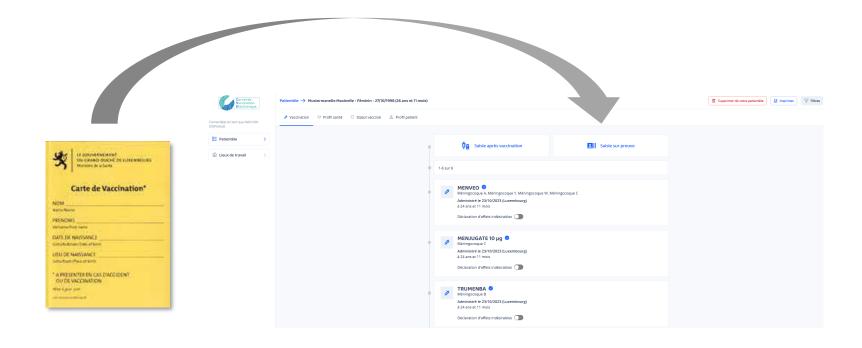


Modification des actes



- En cliquant sur le nom du vaccin que vous avez administré, vous pouvez modifier la fiche vaccinale que vous avez créée.
- Les vaccinations effectuées par un autre médecin ne sont pas modifiables.
- Seules celles certifiées sur présentation d'un certificat ou carnet de vaccination sont modifiables.

Transfert de l'historique vaccinal



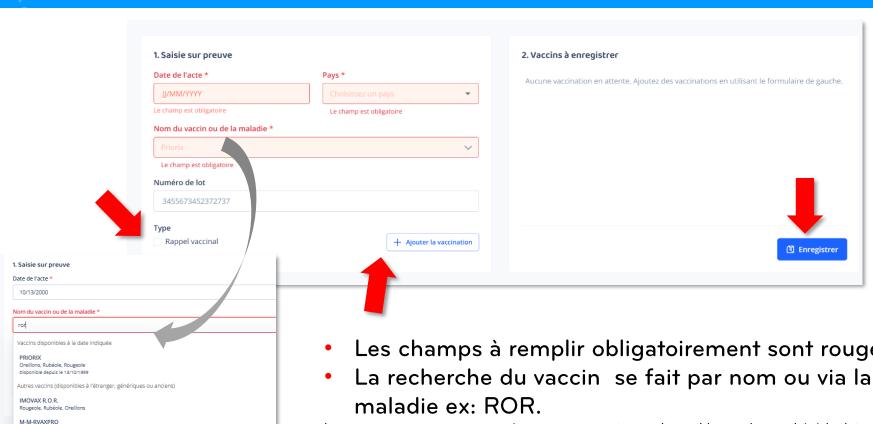
La Saisie sur preuve vous permet de retracer l'historique vaccinal plus facilement, à partir de la carte jaune ou de tout autre document officiel.



À ce jour, le médecin vaccinateur doit continuer de renseigner la carte jaune papier.



Transfert de l'historique vaccinal



- Les champs à remplir obligatoirement sont rouges

Les noms commerciaux proposés en premier sont ceux disponibles sur le marché, à la date de l'acte saisie.

- Rappel vaccinal: évite d'avoir à saisir un schéma de primo-vaccination complet ex. DTCaPHib
- Pour constituer la liste de cet historique, Ajouter la vaccination puis finalement Enregistrer



Vaccin ROR-V - Rougeole-Oreillons-Rubéole-Varicelle, sans précision

Rougeole, Rubéole, Oreillons R.O.R SANOFI PASTEUR

Rubéale, Oreillans, Rougeale

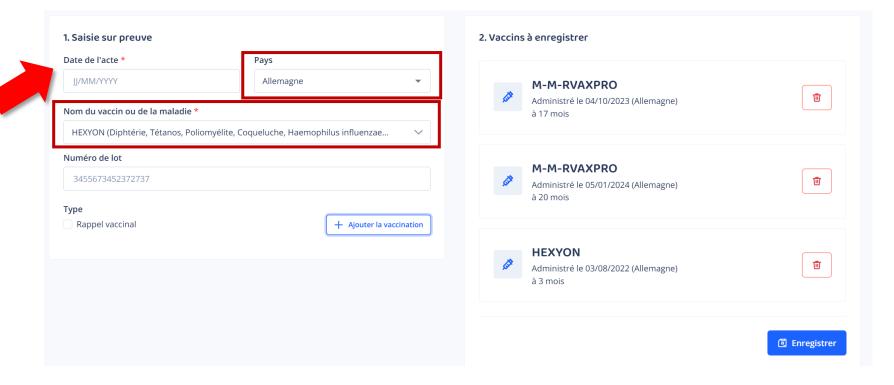
Rougeole, Rubéole, Oreillons

Rougeole, Rubéole, Varicelle, Oreillons Vaccin ROR, sans précision Rougeale, Rubéale, Oreillans

Saisie d'un schéma complet

Pour saisir un schéma vaccinal complet:

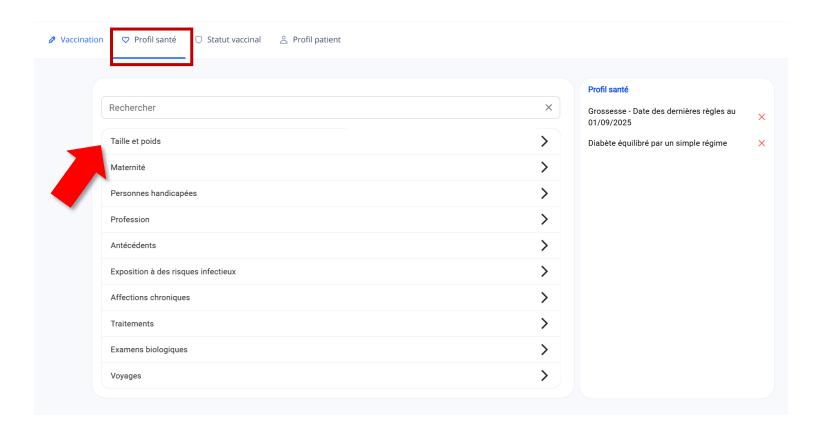
- À la première saisie d'une série de vaccins, il faut sélectionner la date, le pays et le nom du vaccin puis Ajouter la vaccination à la liste qui se crée.
- Ensuite, le pays et le nom du vaccin restent affichés dans les champs. Vous n'avez que la date à remplir pour chaque dose reçue du même vaccin.





Profil santé

Vous pouvez renseigner le Profil santé du patient avec des critères personnels qui, selon les recommandations du CSMI, ont une influence sur le statut vaccinal.

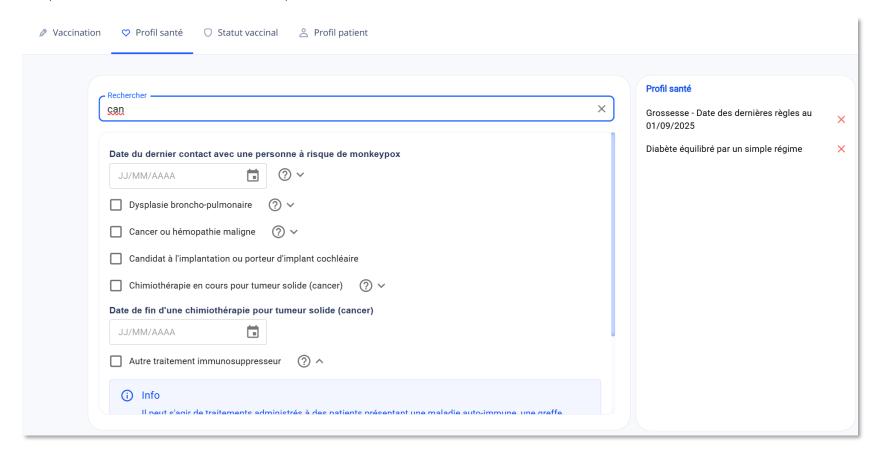




Profil santé

La barre de recherche permet de sélectionner rapidement les critères en entrant les premières lettres du nom de l'antécédent (ex. can pour cancer).

Le patient a accès à son Profil santé sans pouvoir le modifier.





Statut vaccinal

Résultats des recommandations du CSMI et du Profil santé, 7 statuts existent

- 👔 À faire sans tarder
 - Maladies contre lesquelles la vaccination doit être réalisée immédiatement
- À faire dans les 6 mois

 Maladies contre lesquelles une vaccination est nécessaire dans les 6 prochains mois
- À débuter plus tard

 Maladies contre lesquelles aucun vaccin n'a été administré et à faire dans plus de 6 mois
- A jour

 Maladie contre lesquelles aucune vaccination n'est nécessaire dans les 6 mois à venir

 Schéma complet
- Vaccination contre-indiquées

 Maladie contre lesquelles une vaccination est temporairement ou définitivement contre-indiquée
- Vaccination possible
 Maladies contre lesquelles la vaccination n'est pas recommandée par les autorités de santé nationales mais légalement autorisée dans le cadre de l'AMM du vaccin
- Situation particulière

 Maladies pour lesquelles les autres catégories de statut vaccinal ne s'appliquent pas.



Statut vaccinal





Des informations détaillées sur le statut vaccinal sont disponibles en cliquant sur la flèche bleue.

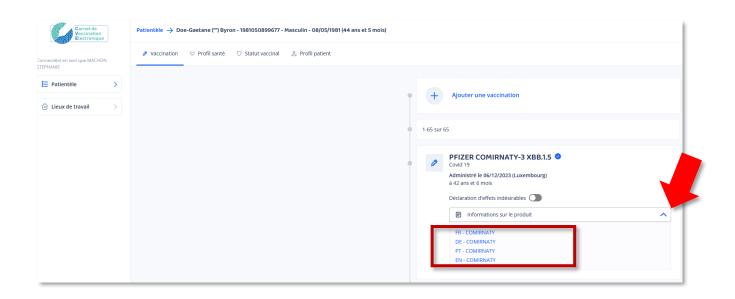
Elles sont intitulées Justifications / Commentaires / Autres informations.

Elles sont disponibles également pour le patient sauf celles précédées par l'icône rouge, & uniquement visible par le médecin.

Résumé des Caractéristiques du Produit

Les RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit) sont mis à disposition pour chaque vaccin fourni par l'Etat.

Jusque dans 4 langues : Français, Allemand, Anglais, Portugais





Déclaration d'effets indésirables



- En activant le bouton Déclaration d'effets indésirables, vous êtes redirigé sur la page officielle de cette démarche de déclaration sur <u>Guichet.lu</u>.
- Si après avoir pris connaissance de cette page, vous ne souhaitez plus effectuer la déclaration des effets indésirables, n'oubliez pas de désactiver le bouton (faites le glisser en sens inverse pour que le curseur redevienne gris).
- Cette fonctionnalité est aussi disponible pour le patient depuis son carnet.

Fermeture du CVE

Le CVE peut être fermé par le citoyen lui-même

→ Dans son CVE, rubrique « Mes consentements » (colonne de gauche)



→ En faisant la demande au Helpdesk (avec fourniture de pièces justificatives)



Les conséquences de cette action sont les suivantes :

- Le CVE est fermé mais non définitivement supprimé
- · Les données sont sauvegardées pendant 10 ans à date du dernier enregistrement
- Le statut vaccinal ne sera donc plus mis à jour et les notifications de rappel seront arrêtées
- Le document nommé « Carnet de Vaccination Electronique » visible dans le DSP (possible sur consentement) est gelé en date de la dernière mise à jour du CVE



Réouverture du CVE

Une réouverture de CVE peut être faite par :

Un vaccinateur :

En recherchant à nouveau le patient et en saisissant à nouveau son consentement du patient.

Une notification sera à nouveau envoyée au patient si les coordonnées de contact sont remplies.

• Le citoyen lui-même dans son CVE

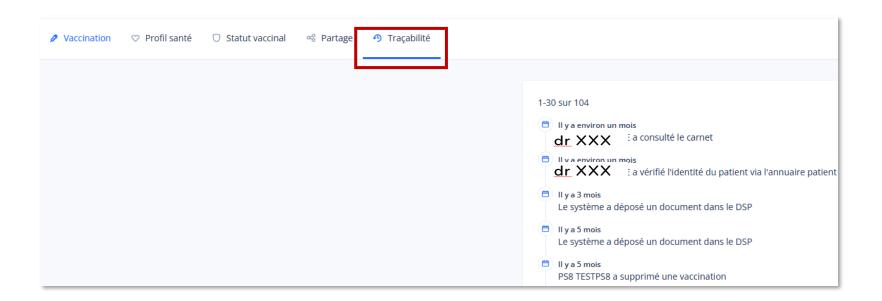




Traçabilité



Dans Traçabilité toutes les actions faites sur le CVE sont visibles



Des questions?

Contactez notre Helpdesk

- par téléphone: (+352) 27 12 50 18 33
- via la rubrique Besoin d'aide



Agence eSanté Luxembourg

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

Adresse postale: B.P 2511 L-1025 Luxembourg

Site Internet: www.esante.lu

